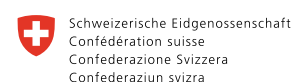


# Plaine-Fin

## Val-de-Travers

Canton de Neuchâtel



Office fédéral du développement territorial ARE  
Office fédéral de l'énergie OFEN

### Contexte et localisation

Le projet d'éco-quartier de Plaine-fin est situé au sud du village de Môtiers, dans la commune du Val-de-Travers. Il s'inscrit donc dans un milieu rural et vise à « urbaniser » un site en limite de zone agricole. Ce projet novateur a pour but de concilier une bonne utilisation du sol avec une qualité d'habitation contemporaine, ainsi que de favoriser la convivialité et une certaine mixité de population. Il vise aussi à aller au-delà des exigences cantonales en matière énergétique.

### Processus et gouvernance

Le processus d'analyse a réuni plusieurs personnes : le conseiller communal en charge du développement territorial, l'architecte communal, l'architecte auteur du projet de quartier ainsi que l'urbaniste-aménagiste ayant élaboré le plan spécial. Les deux conseillers en quartiers durables ont réalisé l'essentiel des analyses et pris en charge la coordination générale.

### Plus-values de la démarche

La démarche a tout d'abord permis de relancer le projet de quartier de Plaine-Fin ! L'analyse a aussi permis une évaluation plus globale du projet en termes de développement durable et avec un panel de critères sensiblement plus complets que ceux utilisés jusqu'alors. Le politique a également affirmé sa volonté de lancer un processus participatif pour la suite du développement du quartier.

## Plaine-Fin



## Points forts

### Energies

[Tous les critères, sauf électricité](#)

Le projet a le souci de minimiser le recours aux ressources énergétiques non-renouvelables.

### Sécurité - confort - santé

[Tous les critères](#)

La sécurité, le confort et la santé des futurs utilisateurs ainsi que de la collectivité sont des aspects centraux du projet. La problématique du bruit routier n'a pas encore été abordée.

### Sol et Paysage : Utilisation du sol

[Mouvements de terre](#)

Les mouvements de terre sont limités. Pas de perturbation du régime des eaux.

## Informations

### Informations techniques

**Superficie :**

2,31 ha

**Nombre de logements :**

85 à 100 (soit un potentiel de 300 nouveaux habitants)

**Nombre d'emplois :**

Aucun. A préciser

### Type de projet

Construction (d'un nouveau quartier)

### Phase de projet

Evaluation par QD au stade de Master-plan (avant l'adoption du Plan spécial)

Adoption du nouveau Plan d'alignement du secteur de Plaine-Fin (10 septembre 2012).

## Contact

### Commune de Val-de-Travers

Christian Mermet,  
Conseiller communal

### Conseillers en quartiers durables

#### En charge de la coordination de l'évaluation du projet via QD

Delphine Douçot, bureau a21, jusqu'au 12 mars 2012,

Daniel Philippin, bureau a21, à partir du 13 mars 2012

T : 032 721 00 00  
philippin@a21.ch



SuisseEnergie pour les Communes

## L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE) soutiennent la création de quartiers durables

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE) considèrent le développement durable des quartiers comme une contribution importante à la réalisation de l'objectif de durabilité de la constitution fédérale (art. 73).

De nombreuses communes et cantons s'investissent pour la mise en œuvre du développement durable en intégrant, dans leurs activités, projets et programmes, les aspects ayant trait à l'environnement, à la société et à l'économie. Les quartiers se prêtent bien à la concrétisation de cet engagement au travers, par exemple, de constructions écologiques et autonomes en matière d'énergie, d'actions pour la promotion de la

mixité sociale et intergénérationnelle des habitants ainsi que de la mobilité douce.

Dans le cadre du Programme Quartiers durables, l'OFEN et l'ARE ont développé en partenariat avec le canton de Vaud, la ville de Lausanne et le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) l'outil « Quartiers durables ». Accessible gratuitement sur Internet, cet outil se veut une aide à la décision et à la création de quartiers durables et s'adresse aux communes et à d'autres acteurs intéressés. Soutiens aux communes, formation de conseillers, brochures et carte des quartiers créent un cadre pour l'évaluation de la durabilité des quartiers.